

Département
Du Haut-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
MULHOUSE

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 15 décembre 2022 à 20h30

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Alain MORILLON, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, Michel BOBIN, Emmanuelle BONDUELLE, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Elodie DEMARE procuration à Christian FRANTZ
Dominique RISTORCELLI procuration à Richard LIEBY

Absents excusés : André BECK, Eléonore JEAN DIT PANNEL,

En présence de : Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents 11

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 06/12/2022

4. Décision modificative n°1 – Budget annexe eau 2022

Pour prendre en compte les dépenses d'entretien et d'investissement d'entretien des réseaux d'eau potable de l'année, il est proposé les décisions modificatives suivantes :

Article -Chapitre	Budget 2022 (RAR inclus)	Décision modificative n°1 du 15/12/2022	Budget 2022 après DM n°1
TOTAL Dépenses Investissement	29 210,38 €	-----	29 210,38 €
TOTAL Recettes Investissement	29 210,38 €	-----	29 210,38 €
011 Charges à caractère général	172 679,76 €	+ 55 000,00 €	227 679,76 €
61523	26 000 €,00 €	+55 000,00 €	81 000,00 €
014 Atténuation de produits	68 800,00 €	- 40 000,00 €	28 800,00 €
701249	41 300,00 €	- 24 000,00 €	17 300,00 €
706129	27 500,00 €	- 16 000,00 €	11 500,00 €
65 Autres charges de gestion courante	129 500,00 €	+2 000,00 €	131 500,00 €
658	127 500,00 €	+2 000,00 €	129 500,00 €
TOTAL Dépenses Fonctionnement	372 979,76 €	+ 17 000,00 €	389 979,76 €
70 Vente de produits	239 850,00 €	+ 17 000,00 €	256 850,00 €
7011	66 500,00 €	+17 000,00 €	83 500,00 €
TOTAL Recettes Fonctionnement	372 979,76 €	+ 17 000,00 €	389 979,76 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne son accord pour les décisions modificatives ci-dessus.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

Certifié exécutoire –
Le Maire –
Christian FRANTZ

transmis à la sous-préfecture le 19/12/2022 - affiché le 19/12/2022

